



Injures sur Facebook

Par **Titoujch**, le **19/10/2019** à **04:58**

Bonjour,

Je viens de trouver dans ma boîte aux lettres un papier de la gendarmerie avec écrit dessus « rappeler le gendarme X » avec le n° de tel. ce que je fis et, au téléphone, on me reproche des injures sur un groupe fermé de 3.500 membres à l'encontre des forces de l'ordre : " les xxxxxx sont à tel endroit réception plus loin"

Le gendarme veut relever des injures publiques sur une personne dépositaire de l'autorité. C'est un groupe fermé donc, pour moi, pas injures publiques ?

1 - Comment m'ont ils identifié (adresse, profession, etc.) ?

2 - Quels sont mes moyens de défense ? Recours ?

Je suis convoqué pour être auditionné mardi 22/10/19.

Merci.

Bonjour,

Merci de respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum en surveillant vos propos.

Par **Tisuisse**, le **19/10/2019** à **08:52**

Bonjour,

Les policiers, les gendarmes et autres services de l'Etat, surveillent ce qui est produit sur internet, groupe fermé ou non, et votre adresse IP a suffit à vous localiser très rapidement d'autant que les fournisseurs d'accès internet ont obligation de communiquer cette information, sur simple demande des FDO avec accord du Procureur. Pas de pot, ils vous ont repéré et ne vous rateront pas. Pour le moment, ce n'est qu'une simple enquête mais il vaudrait mieux vous faire assister d'un avocat.